

Le directeur général

Paris, le

18 DEC. 2017

DGA-EX / MS / ORB/ SE-EG/ 17004434
Affaire suivie par : Sophie Estève
Tel : 01 47 53 28 67
Mél : sophie.esteve@stif.info

**Monsieur Claude Ducarouge
Président de Sauvergade et
Animation de Versailles et Environs
(SAVE)
2b place de Touraine
78000 VERSAILLES**

Monsieur le Président,

Vous avez sollicité Île-de-France Mobilités pour participer aux réunions périodiques prévues dans le cadre de la convention partenariale du réseau de bus de Versailles Grand Parc.

La convention partenariale prévoit l'organisation, une fois par an, d'un comité de suivi avec l'ensemble des partenaires signataires. Ce comité de suivi traite notamment de l'exécution du service réalisé par les entreprises (qualité de service, réalisation de l'offre, incidents d'exploitation...), des évolutions de l'offre de service (nouvelle desserte, restructuration de dessertes existantes...) et de tout autre sujet à la demande des signataires.

Cette instance est restreinte aux signataires de la convention.

En revanche, la convention partenariale permet la mise en place de réunions techniques pour le suivi du réseau sur des sujets spécifiques pour lesquelles la Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP) est coordonnatrice. Aussi, Île-de-France Mobilités laisse le soin à la CAVGP de se rapprocher de votre association pour l'organisation de ces rencontres et se tiendra disponible pour y participer en tant que de besoin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.


Laurent PROBST